

Marisol TOURAINE

Ministre des Affaires sociales et de la santé

14 avenue Duquesne 75350 PARIS 07 SP

## **Objet: préavis de grève**

Madame la Ministre,

**La Fédération Nationale des syndicats SUD Santé Sociaux dépose un préavis de grève national le 7 mars 2017** *(En ce qui concerne les agents soumis à des services continus et dont les horaires d'embauche et de débauche débordent les jours et horaires précités, ce préavis couvre ces agents en amont et en aval de ces journées.)*

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels médicaux et non médicaux pour :

- les hôpitaux, cliniques, maisons de santé, maisons de retraite, de cure, des soins de suite, les laboratoires, officines pharmaceutiques, cabinets paramédicaux, Ehpad, services d'aide et de soins à la personne,
- l'ensemble des structures relevant du médico-social,
- l'ensemble des structures de l'animation, de l'éducation populaire, de la prévention spécialisée, de l'accueil d'urgence, des services à la personne, travail au domicile, de la petite enfance, des foyers de jeunes travailleurs, auberges de jeunesse, maisons de jeunes et de la culture, organismes de formation, centres sociaux, crèches, du tourisme social et familial, du logement social et d'une manière générale toutes les structures en lien avec un public...

-aux salarié-es des OPCA des branches et activités sanitaires, médico-sociales et sociales.

Ce champ s'étend à l'ensemble des personnels d'une structure dès lors que cette structure assume une des activités au moins ci-dessus, ainsi qu'aux travailleuses et travailleurs en formation, aux étudiant-es des métiers sanitaires et sociaux, aux retraité-es, aux privé-es d'emploi des secteurs ci-dessus.

Il s'étend également :

- aux salarié-es des entreprises sous-traitantes intervenant dans les établissements des secteurs ci-dessus.

## **Nos revendications portent sur :**

- L'abrogation de la Loi HPST et de la Loi Santé ;
- l'abrogation de la loi travail ;
- l'abandon de la "territorialisation" de l'offre de soins, des GHT et des restructurations ;
- La fin des enveloppes limitatives et l'abandon du plan ONDAM triennal de 3,5 milliards d'économies sur les hôpitaux ;
- L'arrêt des fermetures de lits et des suppressions de postes ;
- \* un plan d'urgence Emploi, formation initiale et continue pour palier au déficit démographique actuel et garantir à l'avenir des effectifs permettant un retour à la qualité, la sécurité et au confort du soin et de travail. Maintien de tous les instituts de formation (IFSI, IFAS, ...),
- \* stop à la casse de nos métiers (l'abandon du projet de réingénierie de l'ensemble des métiers du social),
- \* embauche en fonction des besoins, titularisations de nos collègues contractuel-les dans la Fonction Publique Hospitalière et en CDI dans le secteur sanitaire, social et médico-social privé,
- \* reconnaissance de la pénibilité de nos métiers,
- \* défense et amélioration des Conventions Collectives et du Statut,
- Octroi des moyens budgétaires permettant aux établissements sanitaires et médico-sociaux d'assurer leur mission de service public, d'investir, d'embaucher et de titulariser nos collègues contractuel-les ;
- Des politiques sanitaires et sociales à hauteur des besoins de la population, quel que soit le lieu d'habitation ;
- Abrogation des ordres professionnels ;
- Ouverture de vraies négociations sur les carrières et les grilles indiciaires, sur l'ensemble des secteurs garantissant l'égalité salariale entre les femmes et les hommes (déroulement de carrière et



reconnaissance à l'égalité des qualifications), la revalorisation des métiers à prédominance féminine vers une grille unique des salaires, linéaire et sans barrage ni quota. Abandon du PPCR pour la Fonction Publique ;

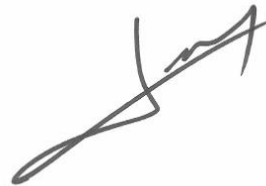
- Préservation et développement d'un service public républicain de santé, de proximité sur l'ensemble du territoire, garant d'une réelle égalité aux soins ;

- Retrait de la ponction de 300 millions d'€uro sur les fonds de formation de l'ANFH ;

- Abandon des poursuites contre les syndicalistes et défense de leurs droits liés à l'exercice syndical.

En vous en souhaitant bonne réception, acceptez Madame la Ministre, nos sincères salutations.

Pour la Fédération SUD Santé Sociaux, Jean Vignes

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jean Vignes', written in a cursive style.

Paris le 22 février 2017

